

la marquise de Vigève, épouse de Trivulce, douze boîtes de dragées, et fit présent à son mari de quatre ponsons de vin blanc et claret. Le maréchal partit de Lyon le 27 septembre suivant; il paraît qu'il y revint l'année suivante; car on lit dans un acte capitulaire de 1516, qu'il fit au Chapitre une demande d'argent pour achever les murailles de la ville, afin de la fermer entre le Rhône et la Saône depuis le boulevard St.-Clair jusqu'au boulevard St.-Jean. Après la mort de Trivulce, nous retrouvons encore, à différentes reprises, Just II de Tournon dans notre ville. Il y vint, en septembre 1522, avec le titre de gouverneur et de lieutenant général. Toutefois nous croyons que ces missions diverses ne furent que temporaires, et qu'il conserva toujours sa lieutenancé de Languedoc (1).

15...

IV. THÉODE OU THÉODORE DE TRIVULCE, maréchal de France (2). Constamment employé dans les guerres que la France eut à soutenir sous Louis XII et sous François I^{er}, son nom apparaît rarement dans nos annales. Pomponne de Trivulce, son neveu (et non son cousin-germain), gouverna en son absence, et faillit être tué pendant la fameuse émeute du 25 avril 1529. Le 1^{er} mai suivant, les imprimeurs plantèrent un *mai* devant son hôtel; Etienne Dolet et Clément Marot firent, à cette occasion, le premier des vers latins, le second des vers français. Voici ceux de Marot :

sang des pauvres, tout votre populaire soit mis à perpétuelle pauvreté et indigence, et employez notre chevalier et gouverneur, le seigneur *Jean-Jacques*; et si vous et lui n'êtes assez forts, nous aurons fer, feu, et eau, et cœur pour en faire l'exécution, si aspre qu'il en sera perpétuelle mémoire, et notez, notez, et notez. *Et au-dessous* : P. V. P. E. folle et détruite.»

(1) Voyez la *Collection Petitot*, 1^{re} série, XIX, 38; *Le-Laboureur*, *Mazures*, II, 605; *Mém. de Trévoux*, août 1703; *Actes cons.* (copie de C. B. *passim*).

(2) Voyez le P. Anselme, VII, 114, 118 et 164; les *Actes consulaires*, au 12 octobre 1532; la *Biogr. univ.* et la *Biogr. lyonn.*; *Colonia, Hist. litt.* II, 468; *Doleti carmina*, *Lugd.*, 1538, in-4°, p. 108.